

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 20 JANVIER 1915

G.-E. DION, Administrateur

La Question Bilingue

Nous publions cette semaine plusieurs documents importants ayant trait à la lutte que font, dans l'Ontario, nos frères les Canadiens-Français pour la conservation de leur langue et de leur religion.

Le cri fanatique d'à bas le français, parti de la loge orangiste, s'est répercuté par toute la province d'Ontario. Nos compatriotes ont dû entreprendre une lutte héroïque pour conserver leurs droits menacés par les orangistes secondés malheureusement par la plupart des Irlandais Catholiques.

Afin de s'assurer le support de la loge, le gouvernement de l'Ontario a voté des lois et des mesures vexatoires propres à faire disparaître l'enseignement du français. Malgré le rapport défavorable de ses propres inspecteurs anglo-protestants le gouvernement de l'Ontario maintient en vigueur le règlement 17 et la double inspection.

Depuis assez longtemps un groupe d'hommes de la province de Québec, malgré le sarcasme et l'injure de leurs compatriotes, revendiquaient, au nom de la constitution canadienne, au nom de la plus élémentaire justice et du droit naturel, la conservation des droits de la minorité menacés par tout, excepté dans la province de Québec ou l'élément Canadien-Français prédomine.

Les journaux français de la province de Québec pour la plupart, ceux à grand tirage surtout, accusaient ceux qui réclamaient justice de retarder la solution du conflit. On voulait tout arranger par des compromis qui n'auraient d'autres résultats que de céder toujours sans résistance devant la force brutale comme si le droit et la justice n'étaient pas une force plus grande et qui finit toujours par triompher.

A ces conciliateurs à outrance la guerre Européenne servit de prétexte nouveau pour enterrer la question : "La France combat au côté de l'Angleterre, disait-on, alors que la minorité cesse de réclamer : qu'elle perde à jamais ses droits et que le tyran triomphe plutôt que de jeter une note discordante dans l'harmonie qui doit unir les différentes races au Canada".

Cependant, l'idée de justice a fait son chemin. Après les réclamations de particuliers, après les belles protestations de Mgr Bruchési et la belle lettre de S. E. le Cardinal Bégin voilà que Sir Lomer Gouin, de son siège de premier ministre demande pour la minorité de l'Ontario une place au soleil du Bon Dieu. Et pour faire suite à l'initiative du premier ministre un député anglais de Québec présente la motion que nous citons plus bas et la chambre de Québec la vote à l'unanimité.

Espérons que ces démarches, venant de haut lieu, auront un effet salutaire et que justice sera enfin rendue pleine et entière à nos frères de l'à-bas.

D'ERLANGES.

Discours de Sir Lomer Gouin

"Me sera-t-il cependant permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite."

"Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envie pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille Français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus d'opprimés en Europe et que la paix soit assurée aux générations de demain, pourquoi faut-il que leurs frères de l'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays et qui est aussi celle d'un peuple pour lequel l'Empire joue en ce moment le sort de ses flottes, de ses armées, de ses colonies, de sa vie nationale."

"Loin de moi la pensée de m'interposer entre le gouvernement et la minorité de la province voisine et Dieu me garde de prononcer une parole qui pourrait ajouter à la division que nous déplorons, mais je ne puis oublier que ce sont des Canadiens anglais de l'Ontario et les Canadiens français du Québec qui ont d'accord fondé l'édifice déjà puissant qu'est le Dominion."

"Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne, ainsi que le disait Sir John Macdonald en 1869, et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'acte de l'Amérique britannique du nord a été rédigé par les pères de la confédération ?"

"Grâce à Dieu, nous avons toujours vécu ici dans l'harmonie et dans la paix, et il n'y a jamais eu, dans la province de Québec d'oppression ni d'opprimés, et je connais assez le cœur de notre population pour déclarer qu'il n'y en aura jamais."

"Mais s'il arrivait un jour que la minorité eût à se plaindre des traitements de la majorité, qui pourrait s'étonner

que l'Ontario fit entendre sa voix pour demander justice à l'égard des siens.

C'est animé de ce sentiment, M. l'Orateur, que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de toute la population de Québec, — des Canadiens-anglais, Écossais et Irlandais, comme des Canadiens-français — un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique comme au nom des luttes qu'ont soutenues nos pères pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française d'Ontario et même au besoin qu'on soit généreux envers elle.

"Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de raisonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler."

LE RESPECT DES RACES

Article sympathique du "Star"

(Du "Star" de Montréal)

Quand le premier ministre de la province de Québec, applaudi par tous les membres de la législature, et cela à la suite d'une touchante supplique du Cardinal Bégin, fait un appel à la majorité anglaise d'Ontario de traiter avec plus de bonté nos frères de langue française, ce ne peut être ignoré par nos compatriotes d'Ontario.

Nous avons souvent dans nos colonnes insisté auprès du peuple ontarien pour qu'il agisse dans un esprit de tolérance, de conciliation et de générosité avec les Canadiens-français. Nous avons toujours estimé que l'effort même le plus insignifiant pour mettre "un embargo" sur la gracieuse et charmante langue française, l'une des deux langues nationales de ce Dominion bilingue, serait une maladresse gouvernementale, un coup porté à la fraternité et une flagrante violation du pacte en vertu duquel notre pays fut établi.

Que le peuple d'Ontario possède le droit technique de limiter l'usage du français, comme langue au programme de l'instruction dans leurs écoles, personne ne le nie, mais quant à savoir s'ils en ont le droit moral, cela est discutable. Les clauses de l'éducation dans l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord furent un marché entre les majorités du Haut et du Bas Canada respectivement, à l'effet que les minorités dans les autres provinces devaient jouir de l'autonomie éducative. En deux mots, la minorité catholique d'Ontario et la minorité protestante de Québec avaient la liberté de dire précisément quelle sorte d'écoles elles désiraient avoir pour leurs enfants.

On ne croyait jamais que cela dut devenir une question vitale. Jamais Québec ne songea à intervenir dans les écoles protestantes de la minorité anglaise. Le marché existe cependant dans la constitution, il est indéfectible et peut être justement interprété comme comprenant à la fois et la langue et la religion.

Dans l'Ontario on intervient dans l'usage du langage d'une manière qu'on n'oserait pas employer pour la religion. Nous voulons montrer à nos compatriotes de langue anglaise dans les provinces où ils forment la majorité, tout le sérieux de la situation quand la majorité française de Québec exprime ses sentiments par l'intermédiaire de ses chefs politiques et religieux, comme elle l'a fait. Ce n'est pas le temps des divisions.

Aujourd'hui nos soldats obéissent à des ordres donnés dans les deux langues. Les Canadiens-français se sont enrégimentés loyalement pour combattre pour le drapeau, et ils sont un nombre en proportion de la population française.

Le fait d'avoir appris le français sur les genoux de sa mère n'engendre pas la déloyauté au drapeau qui flotte sur les tranchées du sol de France envahi par des violateurs barbares.

Ce qu'il faut en ce pays, c'est l'harmonie, le respect commun pour les traditions, pour les deux lois et les privilèges de chacun. Le nouveau premier ministre d'Ontario ne pourrait mieux inaugurer son régime qu'en écartant de lui cette politique, si en dehors des principes britanniques et si périlleuse pour le maintien de la bonne entente entre les deux nations les plus importantes de la communauté, et c'est de cela que dépendront la paix et la tranquillité du Canada.

MOTION BULLOCK

Que cette chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale, et sans vouloir en aucune façon intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province de l'Ontario au sujet de la question des écoles bilingues, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient

envisagées à un point de vue large, généreux et patriotique, se rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux de la liberté britannique dans tout l'empire est le respect des droits et des privilèges des minorités.

Discours de M. Bullock

Après les magnifiques paroles du premier ministre, dit M. Bullock, on pouvait penser que tout était dit. Un certain nombre de députés ont cependant cru que l'Assemblée devait avoir l'occasion d'exprimer son opinion. C'est pourquoi il a soumis sa motion.

Le Canada, comme presque toutes les nations du monde, à ses problèmes de races. Ailleurs, on a essayé de concilier la plus large part d'autonomie avec la conquête. Exemple : ce que l'Angleterre a fait en Afrique-Sud en 1902. Le résultat a été de faire de l'Afrique-Sud un domaine loyal jusqu'à présent. Le monde a appris avec plaisir aussi l'heureuse nouvelle que la Russie entrât dans le conflit actuel en promettant aux Polonais la liberté religieuse et politique. Et à mesure que le temps avance on reconnaît davantage le droit des nationalités à la vie.

Au Canada, la Confédération a mis fin aux difficultés linguistiques. Depuis, l'on n'a eu que peu de raisons de se plaindre à ce sujet. M. Bullock voudrait avoir toute l'huile qui appartient à la Standard Oil pour la jeter sur les eaux troublées afin de prévenir la tempête qui menace.

Il y a cent ans Anglais et Prussiens se battaient contre le plus grand général français qui ait existé. En même temps Anglais et Canadiens-français se battaient au Canada contre les Etats-Unis et cette union en Amérique des descendants des deux nations qui luttaient l'une contre l'autre en Europe assurait le siècle de paix que nous venons de célébrer.

La plus grande lutte de l'histoire se poursuit en ce moment, mais dans quelles conditions différentes ! Au lieu des Anglais et des Allemands engagés contre la France, l'on voit les Français et les Anglais épaulés à épaule luttant pour les grands principes de civilisation et la mort du militarisme. Ce changement est dû surtout à l'esprit large de feu Édouard VII, qui en rapprochant les deux nations a mis en pratique le proverbe de l'union qui fait la force. Et pendant que les deux mères-patries combattent ensemble en Europe, rien ne devrait troubler l'harmonie qui devrait toujours exister entre leurs descendants ici. Nous avons aussi nos batailles à faire, pas du même genre que celles de l'autre côté, mais nos responsabilités ne sont pas moins grandes. Nous devons développer nos immenses ressources et pour cela nous avons besoin du concours des différents éléments qui forment notre population.

Sans discuter les droits des Canadiens-français au Canada, droits qui leur ont été garantis par la Confédération, ni la position des Canadiens-français de l'Ontario, on peut dire que les Français d'Ontario et du Canada ont certains droits moraux. Si l'effusion du sang est la plus grande preuve d'amour, d'héroïsme et de sacrifice, n'oublions pas que les Canadiens-français ont versé le leur tout le long des rives du Saint-Laurent et de l'Ottawa et qu'ils ont avec les Anglais, donné leur vie pour conquérir les Sauvages. Ce seul fait devrait donner aux Canadiens-français le droit moral, sans parler du droit légal et constitutionnel, de vivre ici et de jouir du privilège garanti à tout citoyen britannique d'apprendre et de parler sa langue maternelle.

Se tournant du côté des journalistes, M. Bullock ajoute : "Je désire demander à la presse de la Province de Québec de dire à nos amis de l'Ontario que la motion que je me propose de soumettre à cette chambre ne s'inspire pas d'un sentiment d'agression. Nous ne voulons pas dicter de ligne de conduite à l'Ontario, nous ne désirons pas lui contester son droit qui est celui de toutes les autres provinces d'être maîtresse de son système scolaire. Tout ce que nous voulons dire, c'est que nous regrettons qu'on ne s'entende pas, que nous regrettons qu'il y ait difficulté et que nous espérons qu'on règlera celle-ci en s'inspirant de principes généraux basés sur les droits des minorités reconnus par l'Empire britannique dans le monde entier. Quant à moi, descendant de ce groupe de Loyalistes de l'Empire qui abandonnèrent la Nouvelle-Angleterre pour demeurer sous le drapeau britannique et qui vinrent se fixer parmi les Canadiens-français de Québec, parlant au nom de la minorité anglo-protestante de Québec, comme ancien élève de l'école bilingue et père d'enfants qui fréquentent l'école bilingue, je désire simplement dire à nos amis d'Ontario : "Rappelez-vous toujours dans vos lois du plus grand mot qui soit tombé des lèvres du grand chef de l'Eglise chrétienne : "Faites toujours aux autres ce que vous voudriez que l'on vous fit à vous-mêmes." Car c'est là l'esprit de toute vraie loi, l'esprit de la loi de l'Empire britannique et de la loi du Dominion du Canada."

(Suite à la troisième page)

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jours de cha-
que semaine
Anderson Sidling, le 15 de chaque
mois.

STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR. Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
-Médecin spécialiste-
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue LaFontaine
Fraserville, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National, " 519
Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

JOHN J. DAIGLE
MARDIAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS A. CAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSIER
Toujours en magasin: Peinture et
Tapisseries
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

ANDRE A. LEVESQUE
MARCHAND GENERAL
Marchandises Sèches, Epiceries,
Ferrermerie, Vaisselle
Propriétaire de Beurrierie
Je fais aussi le commerce de mouton
ST-ANDRE, Co. MADAWASKA N. B.

La Guerre

Les Canadiens se distinguent

Londres, 16.—Le régiment cana-
dien actuellement sur le champ de
bataille s'est particulièrement dis-
tingué au cours d'une brillante
charge à la baïonnette, faite à un
endroit près de Yprès et connu sous
le nom de "passage de l'homme
mort", d'après le correspondant du
"Daily Chronicle" dans le nord-
est de la France.

Les Allemands, dit le correspon-
dant, avait fait avancer un grand
nombre de troupes contre cette po-
sition de la ligne de bataille anglai-
se. La boue permit aux Anglais
peu nombreux de garder leur posi-
tion, mais l'avantage était encore
incertain jusqu'à ce que le régiment
canadien se porta à l'attaque.

Des cris retentirent soudain et
un long e ligne de soldats, la
baïonnette au canon et casque sur
l'oreille, se précipitèrent sur l'enne-
mi en s'écriant: "pour le Canada
et la vieille Angleterre."

Les Allemands furent enfoncés
par cette charge à laquelle rien ne
résista. Les tranchées ennemis fu-
rent prises les unes après les autres
et les Canadiens ne se retirèrent que
lorsque les Allemands eurent amené
leur artillerie.

Le terrain conquis s'étendait sur
un mille de longueur.

Des torpilleurs russes coulent quatre vaisseaux turcs

Sébastopol via Pétrigrade, 19.—
Une escadre de torpilleurs russes a
pénétré dans la Baie de Sinope,
Mer Noire, et a coulé un paquebot
ottoman et trois voiliers. Les équi-
pages sont saufs.

La situation vue de Londres

Londres, 19.—Le fait que le rap-
port officiel allemand ne dit rien au
sujet de Soissons où les Français
ont subi un échec ces jours derniers,
et que le communiqué français
annonce qu'il n'y a aucun change-

A. E. THIBAUT

MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE

HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria

Chambres confortables. Ser-
vice de premier ordre.
Salles d'échantillons à la dis-
position des voyageurs.

S. J. BERNARD,
Edmundston, N. B.

Choses et autres

LA DIFFÉRENCE.

Beau père, (futur). — Ne disiez-
vous pas, quand vous avez épousé
ma fille, que vous "valiez" cin-
quante mille piastres?

Madame.—Mais non! J'ai dit seu-
lement que je pouvais mettre la
main sur cette somme; seulement
si j'avais fait cela, je serais en pris-
sion maintenant.

EN Pologne et en Galicie

Petrograd, 19.—Les forces alle-
mandes devant Varsovie ont été
affaiblies par le retrait de troupes
qui ont reçu mission de protéger
les derrières de l'armée contre l'ar-
mée russe qui s'avance au nord de
la Vistule en balayant tout sur son
passage dans la direction de la
frontière de la Prusse-est et ouest.

Les Russes se sont avancés au
delà de Pzelnaracz, 17 milles; à
l'ouest de Plock, et occupent tout
le territoire s'étendant depuis la
Vistule jusqu'à la frontière nord,
pendant que les détachements de
Cosaks ne rencontrent aucune
opposition dans la région au nord
de Lipne, dans la direction de
Gollup.

Le nouveau mouvement russe
dans cette région se développe donc
rapidement.

Dans la région de Plock et Mla-
wa, les Allemands semblent être
sur la défensive. Refoulés par les
Russes, ils reculent lentement, et
tous les jours les troupes moscovi-
tes s'emparent de nouveaux villa-
ges.

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK BONDS

Five year five per cent, bonds
at par and accrued interest

EXEMPT FROM TAXATION

A Rare Opportunity for Invest-
ors, Small or Otherwise

A FURTHER ISSUE of \$500,000.00
of five year five per cent. Bonds of the
Province of New Brunswick is offered
for sale at par and accrued interest.
These Bonds will be issued in domi-
nations of \$100 \$500 and \$1000, bearing
date 1st December, 1914, the interest
payable half yearly on the 1st June and 1st
December in each year, and are exempt
from taxation in New Brunswick. Prin-
cipal and interest payable at the Provin-
cial Secretary-Treasurer's Office in Pre-
dictor, N. B. Investors are invited to apply for
these Bonds at the Provincial Secretary-
Treasurer's Office, Fredericton, or at
any branch of the Bank of Montreal in
Canada.
Any further information can be obtained
on application to the office of the
Provincial Secretary-Treasurer at Pre-
dictor. D. V. LANDRY,
Provincial Secretary-Treasurer.
Provincial Secretary-Treasurer's Office.
Fredericton, 6th January, 1915

Si vous voulez faire plaisir à une
amie, venez au "Madawaska" et
achetez-lui une belle boîte de papier
et enveloppes de luxe.

Annancez dans
Le Madawaska

Choses et autres

LA CHASSE AU PHOQUE EST TERMINE

St-Jean, Terre-Neuve, 27.—Le na-
vire à vapeur "Neptune" a doublé
le Cap Race aujourd'hui. Il apporte
10,000 peaux de phoque. Trois de-
s matelots ont péri dans la tem-
pête de la semaine dernière.

LES CONSEQUENCES.

Le dentiste.—Vous souffrez de
mal de dents, je vois ça?
M. Simplet.—Oui, ça fait trois
nuits que je ne peux pas m'endormir!

Le dentiste.—Quelles sont le
dents qui vous font mal?
M. Simplet.—Oh! ce ne sont pas
les miennes...c'est ma femme qui
souffre des dents.

DEGOUT.

Madame.—Comment, Mari-
vous n'épousez plus le garçon char-
bonnier.

Marie.—Non, madame, car de-
puis que je l'ai vu, hier soir, bien dé-
barbouillé, je n'en ai plus voulu.

PAS TOUT A FAIT.

La mère.—Et qu'as-tu fait après
qu'il t'ait embrassé?

La fille.—Non, je l'ai caché.

CHEZ LA MARRAINE.

Ninette, pourquoi prends-tu de
toi-même deux morceaux de ga-
teau à la fois?

—Parce que maman m'a dit que
je devais pas en redemander.

ENTRE AMIS.

—Je voudrais un mari facile à
contenter.

—Mais, ma chère c'est certaine-
ment ce que vous aurez.

PETIT FARCEUR.

—Je quitte l'école demain mon
oncle.

—Vrai, déjà?

—Mais oui à midi et 4 heures
de l'après-midi comme de coutume.

VAINS EFFORTS.

Le coureur.—Est-ce que j'ai ré-
ussi à faire les 20 milles dans le
temps voulu.

Le chronométriste.—J'en sais
rien... recommencez... mon cadran
vient de s'arrêter!

UN AUTRE EMPLOI.

Elle.—Vous avez mon co. sente-
ment. Maintenant, il faut vous
adresser à ma mère.

Lui.—N'est-elle pas absente?

Elle.—Oui, mais elle a confié une
réponse favorable au gramophone.

ENTRE VOISINS.

—Votre chat fait un bruit infer-
nal depuis quelques temps.

Eh! oui, c'est depuis qu'il a
mangé notre seyin: il a l'air de se
croire bon chanteur.

LES ENFANTS TERRIBLES.

"Lili.—Quand je serai grande, je
me ferai suffragette... je pourrai
alors faire du bruit comme les gar-
çons et grimper dans les arbres.

LE PLUS GRAND ÉLÉVA-
TEUR DU MONDE.
Port Arthur, Ont., 24.—L'éléva-
teur de Port Arthur contient en ce
moment 8,300,000 boisseaux de
grain; aucun éleveur, dans le
monde entier n'a jusqu'ici contenu
une si grande quantité de grain.

Dans les cours du C. N. R. il y a
plusieurs centaines de wagons dont
le contenu n'a pu être placé dans
es élévateurs.

LA CHASSE AU PHOQUE EST TERMINE

St-Jean, Terre-Neuve, 27.—Le na-
vire à vapeur "Neptune" a doublé
le Cap Race aujourd'hui. Il apporte
10,000 peaux de phoque. Trois de-
s matelots ont péri dans la tem-
pête de la semaine dernière.

LE BLE DE LA SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 27.—D'après les
rapports du ministre de l'Agricul-
ture, cinquante pour cent du blé est
éjà semé, et si la température est
favorable la semence sera terminée
le 1er.

La tante.—Vous Tommy, puis-
je vous êtes fort en français, dites
moi comment vous écrivez "élé-
vant".

Tommy.—E l e f a u , ma tante.

La tante.—Mais pas du tout mon
ami, regardez votre dictionnaire.

Tommy.—Le dictionnaire peut
'écire autrement, c'est possible,
mais vous m'avez demandé com-
ment "je" l'écrivais, je vous ré-
ponds!

ELLE N'AVAIT PAS LU
Madame.—Des lettres pour moi,
Marie?

Marie.—Seulement une carte pos-
tale, Madame.

Madame.—De qui?

Marie, (indignée).—Madame
pense-t-elle que je me permettrais de
lire?

Madame.—Evidemment non,
mais il n'y a qu'une personne stupi-
de et impertinente pour m'écrire
par carte postale.

Marie, (vivement).—Madame
pardonnerez, mais elle traite bien mal
ma mère.

AU MAGASIN

Acheteuse.—Combien ça coûte d'un-
diel ne?

Commis.—Sept cents, madame.

Acheteuse.—Dix sept cents! Je
vous en donne douze.

Commis.—Pardon, madame, j'ai
dit...sept cents.

Acheteuse.—Sept cents! C'est
bien que trop cher, ça n'en vaut pas
plus que six.

AMPLES RAISONS

Madame.—Je t'ai vu embrasser
la servante...

Monsieur.—Je l'avais prise pour
toi: elle avait ta robe, tes cheveux
t'étai servi de la poudre.

CHEMIN DE FER TEMISCOUTA

HORAIRES depuis le 10 Novembre 1914
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Connor's N. B. 12.43 p. m.
Mixte: Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m.
Arr. Connor's N. B. 8.38 p. m.
Express: Dép. Connor's N. B. 3.20 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.55 p. m.
Mixte: Dép. Connor's N. B. 7.00 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston jet
avec le Can. Pac. Ry. et le Woodstock
Fredericton et St-Jean N. B. Hédlille
Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me.
Et à Rivière du Loup avec tous les
trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, pros-
pectus, etc. s'adresser à:
G. C. Grundy, Gérant général.
E. K. Bédinger, Agent général Passa-
gers et fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole holder of a family of any male
living in any of the Dominion of Canada
who is available Dominion land in Manitoba,
Saskatchewan or Alberta. Applicant must
appear in person at the Dominion Lands Agency
or Sub-Agency for the District. Entry by
proxy may be made at any Dominion Lands
Agency (but not Sub-Agency), on certain con-
ditions.

SOUVENIR DE FAMILLE
Important Registre Familial
Prix: l'exemplaire, 10c.
Le cent: \$8.00
S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.
n. 5-6 m.

RESTAURANT

Salle à Diner
Repas à Toute Heure
Cuisine de Première Classe
Service de Premier Ordre
Pâtisseries de toutes sortes dé-
livrées sur commande
UNE VISITE EST SOLLICITÉE
CHEZ
JOHN E. AUBÉE
Rue Victoria,
EDMUNDSTON, N. B.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"
Travail Rapide et Soigné.
DEMANDEZ NOS PRIX
Abonnez-vous au "MADAWASKA"

La Question Bilingue

(Suite de la première page)

Le Dr Finnie appuie brièvement la motion. Personne dit-il, n'y peut trouver le moindre prétexte à reproche. Elle est rédigée avec une extrême modération...

Lettre de Son Eminence le Cardinal Bégin

Mgr Bruchési a reçu de Son Eminence le cardinal Bégin une lettre au sujet de la déclaration que Sa Grandeur faisait à l'assemblée convoquée par la Jeunesse Canadienne-française au Monument National...

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, Monseigneur,

Les journaux m'ont apporté les échos de la belle et patriotique manifestation organisée récemment par les soins de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française...

C'est avec une satisfaction profonde que j'ai lu les discours prononcés en cette circonstance, et je félicite particulièrement Votre Grandeur d'avoir su interpréter, en un langage si ferme, et en même temps si pondéré, les nobles sentiments de notre élite et de notre peuple...

Ce n'est pas, en effet, d'un simple intérêt local qu'il s'agit. Nous sommes une confédération de provinces associées entre elles par des liens étroits. Cette situation crée entre les provinces, entre les citoyens qui les habitent une solidarité nécessaire...

"Le français comme l'a dit très justement Votre Grandeur a sur cette terre du Canada des droits indéniables" : droits conquis par l'effort le plus hardi et le travail le plus généreux et consignés dans les

pages les plus glorieuses de nos Annales. On n'efface pas d'un trait de plume ces pages écrites avec le sang même des aïeux.

Toute race porte en elle-même des titres imprescriptibles qui l'autorisent à parler sa langue. C'est un penchant et un besoin inné qu'aucun gouvernement ne peut prudemment ignorer, et c'est un droit fondamental et primordial qu'aucune puissance humaine ne peut impunément violer.

Notre constitution civile fait de la langue française une place officielle. Les hommes qui l'ont façonnée voulaient former, par une nation, une et propre, une nation qui méconnaitre leurs vœux et c'est trahir la pensée de nos aïeux politiques, les plus illustres, que de chercher à étouffer sur les lèvres d'une classe de citoyens, les droits et loyaux libéris qu'ils paient, et qui ont obtenu pour leurs enfants, et qui a droit de figurer dans les sphères les plus élevées du pays.

Et quelle langue, Monseigneur, veut-on bannir du domaine où se forment l'esprit et le cœur de l'enfance? Celle-là même qui est la gardienne de nos croyances et l'instrument de notre culture. Nous comprenons, certes et nous nous expliquons sans peine, l'indignation que soulèvent au sein de la minorité ontarienne, les mesures injustes et vexatoires dont elle se plaint. Ces mesures atteignent nos frères et co-religieux aux sources mêmes de leur vie intellectuelle et religieuse. Et si, par de tels actes, et aussi par notre apathie cette vie catholique et française venait à s'éteindre, qui dira que les influences néfastes, coupables d'un

pareil attentat, ne s'exerceraient pas un jour au cœur même de notre province?

Je m'abstiens de penser plus loin ma pensée, et d'entrer plus avant dans ce problème troublant. C'est une confiance, une conviction même, que grâce au bon vouloir et à l'intervention prudente de tous les hommes d'influence vraiment soucieux de la paix publique, là où les minorités souffrent et où l'injustice triomphe, les idées d'une politique plus juste et plus saine auront bientôt par p'évalué. Il y va de l'union des races, du bon renom et de la grandeur de notre patrie.

Nous sommes, vous l'avez rappelé vous-même, Monseigneur, et nous avons toujours été depuis cent cinquante ans, de sujets paisibles et loyaux de la couronne britannique. Nous respectons la langue anglaise; nous l'enseignons, nous la parlons au besoin finissant l'entourons, dans notre province, de tous les regards auxquels elle a droit et il ne vient à l'idée d'aucun de nous de lui enlever la moindre de ses légitimes libertés. Nous ne croyons donc pas réclamer une faveur ni une chose inéquitable en demandant que le même sort soit fait à la langue des Laval, des Champlain et des Maisonneuve.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve imposée à nos frères ontariens devait se prolonger, ce sera le noble devoir de la province française et catholique de Québec d'appuyer de son influence et de toutes ses ressources ceux qui souffrent et ceux qui luttent jusqu'à ce que pleine justice leur soit rendue.

Il s'agit, Monseigneur, les notations que j'ai faites en moi la lecture des magazines, plusieurs propositions à Montréal le 21 décembre dernier; et le jour où des principes d'équité commenceront à régner, la politique de toutes nos provinces canadiennes sera pour notre patrie un jour de bénédiction et de salut.

Veillez, Monseigneur, avec mes félicitations, l'honneur de mon cordial dévouement.

L. N. CARL BÉGIN, Archevêque de Québec, Québec 29 décembre 1914.

ATTENTION

J'annonce à mes pratiques que j'aurai toujours en maïs, une bonne quantité de viande.

B. M. CLAVETTE, Boucher, St-Basile, N. B.

AVIS! AVIS! J'ai l'honneur d'informer le public d'Edmundston et des alentours que je viens d'ouvrir un atelier de MARCHAND-TAILLEUR à l'ancienne place de M. P. FOURNIER, (voisin du Grand Central Hotel). Et j'ai le plaisir de vous dire que j'ai le plus beau choix en fait de PARDESSUS ET HABILLEMENTS pour automne et hiver et j'en ai pour tous les goûts, à des prix très modérés. J'invite tous les anciens clients de M. P. Fournier et le public en général à venir me voir s'ils veulent avoir satisfaction garantie sur tous les rapports, et n'attendez pas trop tard pour faire votre choix. Je ferai aussi le pressage et le repassage. Donc en foule chez J. H. NAP. GOSSELIN Marchand-Tailleur Edmundston, N. B. Je fais les boutons aussi avec l'étoffe que vous apporterez pour costumes et manchettes.

L'UNION MUTUELLE Compagnie d'assurance... A. P. LABBIE, Gérant. Agence: FORT KENT, Maine. Résidence: Edmundston, N. B.

CRESOBENE PRODUIT BALSAMIQUE SPECIFIQUE DU TOUX

AUX MARCHANDS Du Madawaska La Cie de CHAUSSURES de FRASERVILLE Limite Nous portons un stock considérable de Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc. Nous vendons les CHAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER Co., de Montréal. Nos Prix Sont Les Plus Bas. Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport. Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par lettres ou par téléphone. Nos voyageurs sont sur la route avec nos échantillons d'automne et de printemps. NOUS SOLLICITONS votre PATRONAGE. A. LEMIEUX, Gérant.

Feuilleton du Madawaska LA BRISURE par PIERRE L'ERMITE Première Partie (Suite) Ni gants ni douillette, à peine un chapeau, à cause de la fraîcheur des prés, en vrai voisin... Alors j'aurais mauvaise grâce à me faire davantage prier. Je vais prévenir Olympe. Quant il fut parti, Gilles se dit à l'écart, en frappant de ses gants la poignée de sa canne. — Parle presto, va. Je te révélerai cela. PASCAL se retrouva devant lui avec l'air tranquille d'une jeune personne qui vient de faire un mariage, et ne s'en repent pas le moins du monde. — Nous entrons par la grande allée? — Oh! si vous voulez... — Préfère-tu entrer par la cour, et ne pas me cogner dans ce mur? — Tout en marchant vers la maison, Gilles n'avait pas cessé d'exhaler sa mauvaise humeur. — Non, vraiment!... On ne

une poussée de haine. Moi, je ne les déteste pas... seulement, ils ne m'aiment pas. Ma comparaison va vous étonner, mais la sensation artistique en moi, naturellement j'éprouve devant un prêtre, dans un salon, la même impression que devant une jeune fille. — Oh! très inattendu!... Alors, M. le curé et moi, pour vous, c'est... — Oh! non, pas du tout la même chose! Vous allez me comprendre! Je parle devant un jeune fille... pas une comme vous, qui êtes poussée avec plus de liberté, plus d'initiative que d'autres, mais devant la jeune fille classique, telle qu'on la rencontre ordinairement dans les poulaillers du monde. Je m'observe. Je me contrôle. Je ne suis pas moi-même. Je suis quelqu'un. Je suis un foule de sonnettes, de notions, de manières, de notions tronquées, de notions que j'ai respectées, car elles font partie de son éducation, et que ce serait, de ma part, de plus mauvais goût de les discuter à froid, avec elle. Or, j'éprouve un sentiment analogue devant un prêtre. Voici un homme qui a été au Petit et au Grand Séminaire, élevé en secret, avec des milliers sur les deux yeux, et qui n'a pas d'idées religieuses, il est fabriqué

un cœur factice; une vie spéculée. Dites-moi, PASCAL, quel plaisir puis-je avoir avec lui? Je ne vais pas discuter? Il est impersonnel. Autant parler à un livre de sciences du XVe siècle! Et puis à quoi bon?... Les questions profanes... il ne les écartait pas; et moi j'ignore la théologie! Nous n'avons donc aucun point de contact. Il est enveloppé de la tête au pied dans sa théologie, comme dans sa soutane. De quel côté qu'on l'aborde c'est cette couleur noire qui navre les yeux affaiblis de lumière et de gaieté. Sans compter qu'il est d'une crédulité formidable! Je vous conseil, PASCAL, pour votre gouverne personnelle, de ne prendre qu'avec une certaine défiance une bonne recommandation par un curé, car ses Messieurs ont tout un système de défiance réformant le curé. — Alors, comme nous, à été pratiquement procurés par le bon prêtre et vous le constateriez bientôt, elle est parfaite. — Les exceptions concernent la règle. — A propos, je vous avais dit que je ne déteste qu'une chose, le ris de veau! — Quel jour sommes-nous? — Lundi. — Où sommes-nous? — A Edmundston. — Où sommes-nous? — A Edmundston. — Où sommes-nous? — A Edmundston.

— Elle n'est pas brillante, évidemment, mais elle est sincère. Actuellement, je pense tout haut devant vous, PASCAL... — Je suis sûr... Je vous regardais en descendant d'auto; vous aviez vraiment une figure navrée, à la vue de ce pauvre et bon abbé Bourgeois... de ce "curé!" comme vous dites... Car vous n'employez presque jamais le mot "prêtre"; il semble qu'il vous écorche les lèvres, parce qu'on ne peut pas y mettre matériellement autant de mépris... — Ce n'est pas du mépris... — De la haine?... — Non plus!... Vous ne m'avez pas encore compris. Je suis convaincu que votre curé des Herbiers est un brave homme, un bon abbé Constant. Il a du tact, il ne voulait pas venir dîner ce soir; il m'a même écrit parfois quand on est ecclésiastique... Mais... — Achève! — Je vous répète: cela me déplaît de dîner avec lui! Une impression... soit... mais désagréable! — Vous vous flattez, Gilles... Ce n'est même pas une impression... — Ce n'est qu'une incrustation... (A Suivre)

"LE MADAWASKA" Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance. CANADA STRANGER Un an, Six mois, Un an, Six mois, \$1.00, 50c, \$1.50, 0.75

TARIF DES ANNONCES Annonces légales, première insertion, la ligne... Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes... Avis de naissances, mariages et décès... Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.

NOTES LOCALES

Le Révérend M. L. Richard, de Blackville, N. B., est actuellement en visite chez son père M. A. E. Thibault. M. Pierre Abbis, de Frasierville, était de passage en notre ville hier. MM. Louis et Arthur Michaud qui sont en service à Halifax, sont venus en vacances pour une semaine dans leur famille. Ils sont repartis ce matin.

St-Joseph, N. B.

La saison hivernale est toujours dans nos collèges un temps bruyant, récréatif et agréable, et profitant de la magnifique température dont nous jouissons depuis la rentrée, les élèves se livrent avec enthousiasme aux jeux de la saison. Sur une glace miroitante et azurée, on se plaît à suivre le mouvement régulier et balancé des joyeux patineurs, qui dans leur course rapide s'énivrent de joie de santé et de bonheur.

St-Agathe, Me.

Est décédé, le 13 courant M. Joseph Lavigne, époux de Christa Déchêne. Nos sympathies à la famille. Melle Annie M. Cyr est en promenade chez sa sœur Mme Edna Cormier de Grand Isle, Me. Melle Cyr doit revenir cette semaine. M. et Mme Joseph Leclercq ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Louise.

St-Jacques, N. B.

Le 18 du courant, eut lieu le mariage de M. Prudent Grondin et de Melle Eva Ouellet. Les témoins étaient M. Johnny Grondin père du marié et M. J. B. Ouellet, père de la mariée. Le garçon d'honneur était M. Vital Ouellet frère de la mariée et la fille d'honneur était Melle Alma Charest. Il y eut grande messe solennelle et le chant sous la direction de M. J. A. Charest, fut à la hauteur de la circonstance. M. Alphonse Dumont surtout, rendit avec une cantique très approprié.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur du journal "Le Madawaska", Edmuntston, N. B. BON JOUR, BON AN. Je viens peut être un peu tard, mais, tout de même, je viens vous souhaiter une année bonne, heureuse, paisible et prospère. Tous les amis du Madawaska souhaitent que votre petit journal grandisse, devienne aimable et soit lu, non pas seulement par les honnêtes gens, car, il appert qu'il y a d'honnêtes dans votre petit pays que ceux qui auurent les trois politiques les plus tarés du Dominion mais par tous les braves gens qui sont très nombreux au Madawaska.

A mesure que l'éducation se développe, il faut que le bon journal s'applique à former le jugement de la jeune génération et lui apprenne ses devoirs envers la Religion et la Patrie. Tout fois, pour arriver au succès d'une entreprise aussi noble et aussi patriotique, il ne faut point que "Le Madawaska" s'annule et perde son temps à rendre les coups d'épingle qui lui viennent de près ou de loin. Ma-lawaska à son histoire qui mérite d'être connue, mais qui, malheureusement, est demeurée inédite, faute de valet-médus et d'oppositions. De tous ceux donc qui aiment leur pays y mettent la main, de la bonne volonté, sans regarder à la couleur des partis.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA Fondée en 1800 Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900 SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL. Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé et surplus, \$1,663,900.24 (au 31 Dec. 1914)

POUR GUERIR LE RHUME ET LA TOUX Le Sirop Goudron et d'Huile de Foie de Morue de MATHIEU n'arrête pas seulement un rhume mais le guérit. Ses propriétés toniques et restauratrices permettent à l'organisme de faire disparaître un rhume pour toujours. 35c la grande bouteille. En vente partout. CIE J. L. MATHIEU, Prop. GERRARD.

NAISSANCE

Le docteur et Madame Sormany d'Edmuntston ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils arrivé le 18 courant. Le nouveau-né a été baptisé par l'abbé J. B. Thibault de Blackville sous les noms de Joseph Henri Armand.

ATTENTION

J'annonce à mes pratiques que j'ai toujours en mains, une bonne quantité de viande. B. M. CLAVETTE, Boucher, 7-11 m-p. St-Basile, N. B.

Funérailles

Les funérailles de Mde Marquidont nous avons annoncé la mort la semaine dernière ont eu lieu samedi dernier au milieu de nombreux parents et amis. Les porteurs étaient MM. A. E. Thibault, Jos Michaud, Fleuret Pelletier et Angure Bernier. Il y eut chant et musique par le choeur de l'orgue et solo par le docteur Simard.

La Marseillaise

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (517) contient huit morceaux de musique dont voici les titres : 10 Le "Royal Canadien", marche militaire pour le piano ; 20 Il faut dormir ! petite berceuse ; 30 Le roi des braves, chanson patriotique interprétée par Desmar-teau ; 40 La douce chanson, nouveau-té parisienne ; 50 La Marseillaise, quintette pour instrument à vent ; 60 Iréna, Mazurka pour le piano ; 70 Parce que ça presse ! chanson comique dédiée aux typographes ; 80 Dodo ! chanson pour les tout-petits ; 90 Les sépulcres blanchis, poésie inédite de L. J. Doucet ; 100 La grand' d'mande, monologue comique de Du May d'Amour ; 110 Les Rois, chronique d'actualité par Jéyn Pic.

VARIETES

Il est bon de laisser vivre des fleurs dans les ruines de notre passé. La carte de visite est toujours à la mode, malgré ses deux siècles d'existence. Son utilité est incomparable, quoi qu'en disent ses détracteurs. Elle nous rappelle au souvenir des amis éloignés, et elle nous dispense de plusieurs visites banales et ennuyeuses qu'il faudrait faire mais que l'on ne peut faire que difficilement ou simplement que l'on n'aime pas à faire.

Comment on devient CONSOMPTIF

Lorsque vous avez pris du froid, lorsque les muqueuses de la gorge sont enflammées, l'inflammation s'étend vite aux bronches et provoque le toux. Il importe de conjurer le mal sans délai, tout retard constituant un grave danger. Le consomption, en effet, n'est que trop souvent due au fait que l'on régénère un rhume qui commence ; les microbes de la consomption, répandus partout, s'emparant du terrain favorable, se multiplient et minent sournoisement la constitution la plus robuste. Quelques doses de Baume Rhumal auront raison d'un rhume à son début ; la persévérance dans le traitement triomphera du rhume le plus tenace, l'expérience l'a prouvé fréquemment. Se vend partout 35c la bouteille.

La farine Snow White fait du meilleur Pain